autisme: rapport annuel 2021

autisme: luxembourg

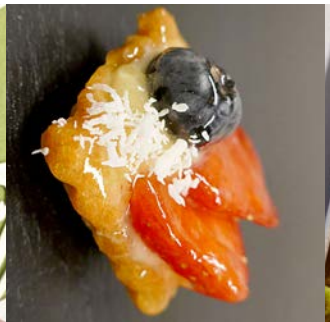

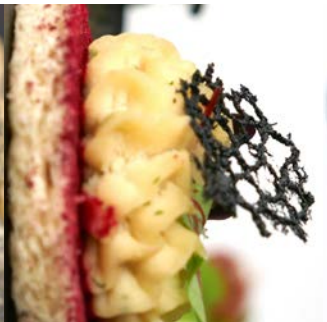

Abréviations

AD	Assurance dépendance
AIP	Ateliers d'inclusion professionnelle
CATP	Certificat d'aptitude technique et professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDJ	Centre de jour
CDL	Centre de loisirs
CIRPA	Centre d'intégration et de récréation pour personnes atteintes d'autisme
COR	Commission d'orientation et de reclassement
COSP	Centre d'orientation socio-professionnelle
CRT	Centre Roger Thelen
CSS	Code de la sécurité sociale
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
ESI	Etablissement d'aides et de soins à séjour intermittent
ETP	Equivalent temps plein
FSE	Fonds social européen
GED	Gestion électronique des documents
OPECE	Orientation professionnelle et empowerment des compétences d'employabilité
PECS	Picture Exchange Communication System
SAD	Service aide à domicile
SFP	Service de formation professionnelle
SIA	Service d'interventions ambulatoires
SVN	Service volontaire national
TED	Troubles envahissants du développement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSA	Troubles du spectre de l'autisme

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Rapport annuel 2021

Table des matières

Historique 5

40 Joer Autisme Luxembourg ASBL 6

Perspectives 8

Utilité publique et don en confiance 8

Organes et services 9
- Conseil d'administration 9
- Direction 9
- Chefs de groupe 9
- Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région 9

Personnel en 2021 10
- Généralités 10
- Administration 10
- Service technique 10
- Ancienneté du personnel 11
- Nationalité du personnel 12
- Qualification du personnel encadrant 13
- Types de contrat du personnel encadrant 13
- Temps de travail du personnel encadrant 13

Conventions 14
- Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région 14
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire 14
- ADEM – Service des Salariés Handicapés 14
- Caisse Nationale de Santé 14

Qu'est-ce que l'autisme ? 14

Procédure d'admission 16

Service d'hébergement 17
- Foyer Hollerich 17
- Foyer Boxhorn 18

Service psycho-pédagogique 19

Service soins-santé 19
- Service de coordination de l'assurance dépendance 20
- Service d'infirmerie 21
- Service d'ergothérapie 22
- Service de logopédie 23

Service d'interventions ambulatoires 24
- Service aide à domicile 24
- Service loisirs 25

Service de formation professionnelle 26

Centre de jour 29

Les ateliers d'inclusion professionnelle 30

Projets 35
- Projet LEADER ARNU 35
- Les projets ARNU 2020 et 2021 : 38

Comptes annuels et rapport du réviseur d'entreprises agréé 40-55

KONTERBONT

Lëtzebuerg kenneléieren | Lëtzebuergesch léieren

Verbesser deng lëtzebuergesch Sproochkenntnisser an erweider däi Wuertschatz!

Mam KONTERBONT, där éischter komplett digitaler Zeitung op Lëtzebuergesch!

An eelef Rubricke fënns du all zwee Méint spannend an informativ Artikele ronderëm d'Lëtzebuerger Land a seng Leit. Iwwert dem Liese léiers du nei Wierder kennen a verbessers deng Aussprooch.

Probéier et aus!

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

www.konterbont.com/download/

Historique

L'association Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondée en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

- 1989 : Ouverture du « Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme ».
- 2000 : Inauguration de l'atelier « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette.
- 2001 : Création du Centre Roger Thelen afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Progressivement divers services y ont été implantés, tels qu'un :

  ⇛ centre d'accueil de jour
  ⇛ service de consultation
  ⇛ service soins et santé
  ⇛ service de formation professionnelle

- 2009 : Création d'un service aide à domicile.
- 2014 : Inauguration du Centre d'Intervention Ambulatoire à Sandweiler.
- 2015 : Inauguration de l'extension du CRT à Beckerich.
- 2016 : Ouverture du nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn.
- 2019 : Ouverture de l'extension « Al Schoul » à Useldange. Déménagement des AIP « Back-Office » et « Info-Média » ainsi que du Service de Formation Professionnelle.
- 2020 : Déménagement de l'atelier « Keramikfabrik » au CRT Beckerich.
- 2021 : Déménagement de l'atelier « Info-Média » au CRT Beckerich.
- 40 ans Autisme Luxembourg a.s.b.l.

40 Joer Autisme Luxembourg ASBL

Dat kënnt mir fir, ewéi eng laang Zäit, déi awer séier vergaangen ass. Esouvill zu mengem Zäitgefill. Dobäi heescht et dach, datt d'Gestioun vun der Zäit an d'Zäitgefill, Beräicher sinn, wou Leit mat Autismus hir Schwieregkeeten hunn. Soll den Autismus vläicht op mech ofgefierft hunn? Dobäi sinn ech dach eréischt 33 Joer bei Autisme Luxembourg ASBL! Jo, ech weess schonn, datt Autismus keng Krankheet, an domat och net ustiechend ass.

Duerch d'Aarbecht mat de Leit, déi eng Behënnerung aus dem Spektrum vum Autismus hunn, léiert een net nëmme vill iwwer dës Behënnerung, mee och esou muenches iwwer sech selwer. Vill Kompetenzberäicher, iwwer déi mir eis iwwerhaapt keng Gedanke maachen, wëll mir se eis quasi niewebäi ugëeegent hunn, stelle Leit mat Autismus viru grouss Schwieregkeeten, esou zum Beispill déi non-verbal Kommunikatioun.

A méi ewéi eng Kéier muss een och schmunzelen, wann een drop opmierksam gëtt, wéi verdréit a komesch mir selwer dach am Kontakt mat anere Leit funktionéieren. Mir héieren eng aner Fro, wéi déi, déi eis gestallt ginn ass. Wann een zu eis seet: „Hues du eng Kamell" héiere mir automatesch: „Kanns du mir wannechgelift eng Kamell ginn?". Mir verstinn de Wénk mat der Scheierpaart a mir schwätzen duerch d'Blumm. A selbstverständlech kënne mir och dat liese wat tëschent de Zeile steet. Wann eng Persoun zu eis seet, datt si nach just 1 Minutt brauch, dann hu mir normalerweis kee Problem domat, datt eng Minutt och emol méi ewéi 60 Sekonne hu kann, och wa mir dat an der Schoul anescht geléiert hunn. Dëst sinn nëmmen e puer Beispiller vun eiser „Normalitéit", déi Mënsche mat Autismus awer viru ferm Problemer stellen.

A well eis „komesch" Aart a Weis, sozial mateneen ze funktionéieren, nu mol „d'Normalitéit" duerstellt, ass et eis wichteg de Leit mat Autismus, déi néideg Hëllef ze gi fir mat all deene „Normalen", am Fachjargon neurotypesch genannt, eens ze ginn. Een éischte Schrëtt an déi Richtung hu mir, nodeem s eis Vereenegung am Joer 1981 gegrënnt gouf, am Schoulberäich gemaacht, andeems mir den Institut pour enfants autistiques et psychotiques gegrënnt hunn. Et waren deemools zwou Schoulklassen, integréiert an engem Schoulgebai zu Zéisseng, mat deene mir ugefaangen hunn. Ganz schnell

huet sech dunn och e Besoin u Wunnstrukturen erauskristalliséiert wat dozou gefouert huet datt mir am Joer 1989 als éischt e Schoulinternat an d'Liewe geruff gouf, dat schonns no engem Joer an e Service d'Hébergement, deen dat ganzt Joer op ass, ëmgewandelt gouf. Am selwechtem Joer hate mir d'Chance, datt eise Schoulberäich an d'Education différenciée integréiert an esou verstaatlecht gouf. Haut huet sech dësen Institut hin zu engem Kompetenzzentrum, dem Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme weiderentwéckelt. Niewent dem Wunnberäich konnt sech eis ASBL dunn och op de Beräich vun der Aarbecht a vun der Fräizäit konzentréieren. Haut bitt d'Autisme Luxembourg ASBL Ateliers d'inclusion professionnelle an e Service de formation professionnelle zu Biekerech an Useldeng, Wunnstrukturen zu Hollerech, Boxer, Weiler-zum-Turm an Huewel, eng Dagesstruktur an en Fräizäitzentrum zu Sandweiler, an en Berodungsservice zu Biekerech un. Mir si frou, datt mir dobäi ëmmer op déi Responsabel vum Familllje- a vum Aarbechtsministère ziele kënnen. Och d'Aféierung vun der Fleegeversécherung, ewéi esou muenchen, vum Fonds social européen ënnerstëtzten Pilotprojet, hunn dozou gefouert, datt mir haut dës grouss Panoplie un Servicer fir Leit mat Autismus ubidde kënnen.

All Hëllef, déi mir ubidden, probéiere mir esou wäit wéi méiglech op de Besoin vun der eenzeler betraffener Persoun unzepassen. Dëst ass sécherlech eng grouss Erausfuerderung, wann ee bedenkt, wéi breet gefächert de Spektrum vum Autismus ass. An dëst ass och sécherlech just méiglech, wann een op engagéiert a kompetent Personal zeréckgräife kann.

40 Joer Autisme Luxembourg ASBL dat ass virun allem d'Geschicht vu ganz ville Mënschen, déi e Stéck vun hirer Liewensgeschicht matenee gedeelt hunn. Op Leit mat Autismus, hir Elteren a Familljen, Mataarbechter, Fräiwëlleger am Verwaltungsrot oder um Terrain, Leit, déi Autisme Luxembourg ASBL positiv gesënnt waren a sinn, ewéi Donateuren, verantwortlech Persounen op Ministeren a Gemengen, kommerziell Clienten oder Kolleege vun aneren Organisatiounen, si all sinn e Stéck Autisme Luxembourg!

Zesumme kënne mir houfereg sinn op dat wat an dësen 40 Joer geleescht gouf a mir zielen op jiddweree fir zesummen d'Erausfuerderunge vun den nächste Joerzéngten unzegoen.

Marc De Geest
Direkter vun Autisme Luxembourg ASBL

Perspectives

- Aménagement d'un Centre De Jour spécialisé dans l'annexe de la maison principale à Boxhorn.
- Planification de nouvelles structures d'hébergement à Pétange pour 2024-2025.
- Transfert du foyer d'hébergement Hollerich à Olm.
- Recherche de sites qui se prêtent à la construction de nouveaux ateliers d'inclusion professionnelle. Une préférence est émise aux régions est et sud du Luxembourg.

Utilité publique et don en confiance

Par arrêté grand-ducal du 6 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. Autisme Luxembourg a.s.b.l. est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une transparence financière à l'égard des donateurs. 32 fondations et associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite. Un guide d'auto-évaluation a été distribué aux membres. L'objectif de cette démarche consiste à leur proposer des repères en vue d'évaluer le respect des engagements du Code de Bonne Conduite et qui sont valables quels que soient les donateurs, le type d'activité, les publics visés ou encore la taille de la structure.

Organes et services

Conseil d'administration

Président :	**Charles KAUFHOLD**
Vice-président :	**François LINSTER**
Secrétaire :	**Caroll KREMER**
Trésorier :	**Patrick SCHILTGES**
Membres :	**Michel BRACHMOND** **Mélanie BURK** **Fernand KARP** **Monique PUTZ** **Chantal STECKER**

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

Direction

Au 31 décembre 2021, la direction se compose comme suit :

- Marc De Geest, directeur
- Vincent Brack, chargé de direction
- Nathalie Oberweis, chargée de direction
- Danielle Philippi, chargée de direction
- Sindy Wenige, chargée de direction

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux Autisme Luxembourg a.s.b.l. dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée par cinq chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination.

Au 31 décembre 2021, l'équipe des chefs de groupe se compose comme suit :

- Sarah Cintrao, chef de groupe
  « Service d'interventions ambulatoires »
- Jennifer Even, chef de groupe
  « SFP »
- Barbara Saddi, chef de groupe
  « Foyer Hollerich »
- Cathy Soeder, chef de groupe
  « Ateliers »
- Joachim Thielen, chef de groupe
  « Foyer Boxhorn »

Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte quatre employés et un comptable.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique.

Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par trois techniciens.

Personnel en 2021

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. compte au 31 décembre 2021 :

- Salariés encadrants : 93,275 ETP
- Salariés handicapés : 65,8 ETP
- Contrats d'apprentissage : 12 ETP

Salariés encadrants
Salariés handicapés
Contrats d'apprentissage

Généralités

(en ETP)	Hommes	Femmes	Total
Salariés encadrants	**34,65**	**66,40**	**101,05**
Salariés handicapés	**56,75**	**13,50**	**70,25**
Contrats d'apprentissages		**8**	**8**
Total	**91,4**	**87,9**	**179,30**

Répartition des salariés par statut

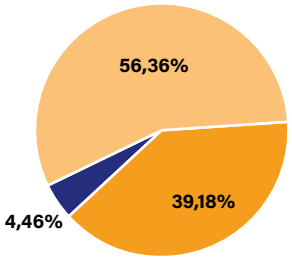

Salariés handicapés

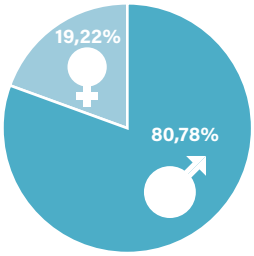

Salariés encadrants

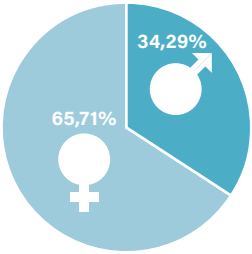

Apprentis

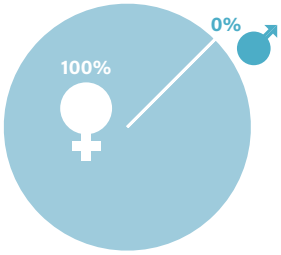

Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	**13,75**	**5,75**	**3**	**22,5**
de 1 à 5 ans	**48,675**	**30**	**5**	**83,675**
de 5 à 10 ans	**23,8**	**17**		**40,8**
de 10 à 15 ans	**7,925**	**7**		**14,925**
de 15 à 20 ans	**4,475**	**10,5**		**14,975**
> 20 ans	**2,425**			**2,425**
Total	**101,05**	**70,25**	**8**	**179,30**

Salariés encadrants

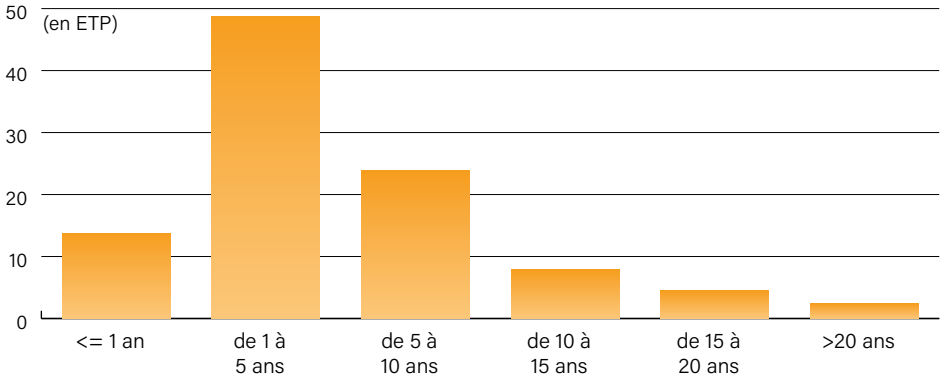

Salariés handicapés

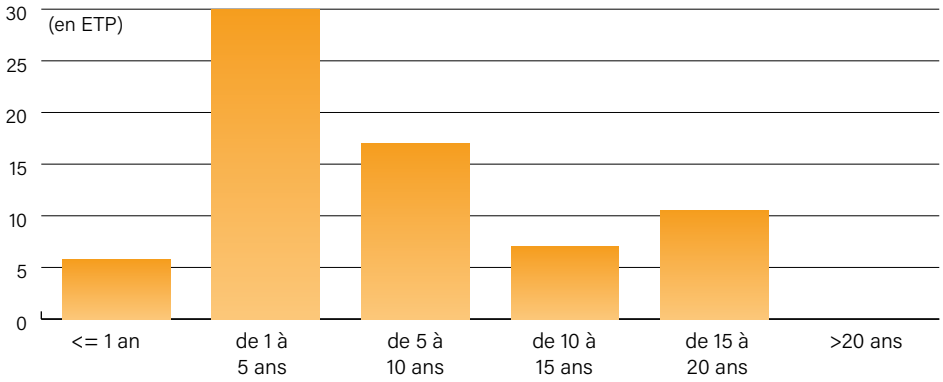

Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	**79,15**	**54,25**	**4**	**137,4**
allemande	**11,075**	**1**		**12,075**
belge	**4,7**	**0**		**4,7**
portugaise	**3,5**	**6**	**4**	**13,5**
autre EU	**2**	**8**		**10**
Autre pays du monde	**0,625**	**1**		**1,625**
Total	**101,05**	**70,25**	**8**	**179,30**

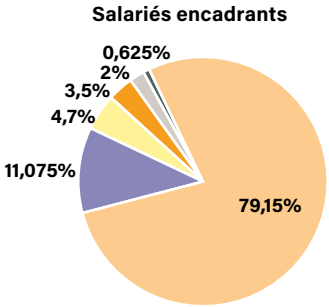

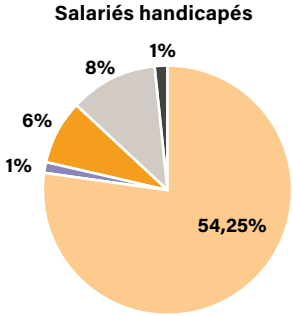

Qualification du personnel encadrant

(en ETP)	Salariés encadrants	En %
Enseignement sec. non terminé	**1**	**0,99**
éducateur diplômé/gradué en formation	**1,25**	**1,24**
BAC	**2,325**	**2,30**
Enseignement primaire	**2,5**	**2,47**
Infirmier diplômé	**3,625**	**3,59**
éducateur gradué	**5,7**	**5,64**
Bachelor**	**8,325**	**8,24**
Master*	**9,3**	**9,2**
Auxiliaire de vie	**14,95**	**14,79**
CATP***	**19,675**	**19,47**
éducateur diplômé	**32,2**	**31,86**
Total	**100,85**	**99,79**

** économie, informatique, pédagogie, psychologie*

*** ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué, éducateur gradué*

**** céramiste, horticulteur, cuisinier, confiseur, vente, couture...*

Salariés encadrants

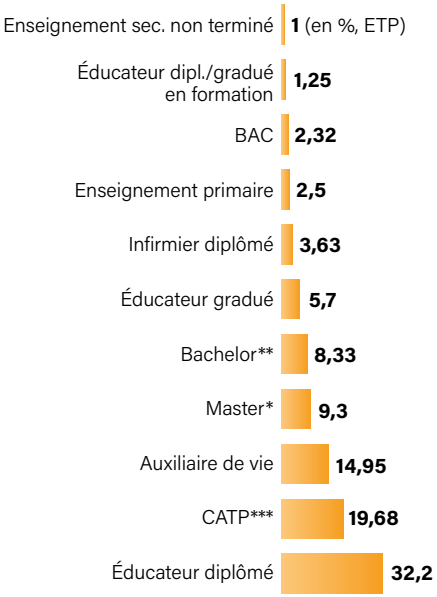

Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	**118**
CDD	**4**
Apprentissage	**8**
Total	**130**

Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	**68**
87,5%	**5**
75%	**8**
50%	**14**
autres	**35**
Total	**130**

Conventions

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

3
conventions de financement

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

1
convention de financement

ADEM – Service des Salariés Handicapés

1
convention de financement

Caisse Nationale de Santé

4
contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI, CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance.

Qu'est-ce que l'autisme ?

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) font partie des troubles envahissants du développement (TED) présentant des symptômes au niveau des interactions sociales, de la communication et des comportements et/ou intérêts répétitifs et stéréotypés. La gravité ainsi que la manifestation des symptômes varient en fonction de la personne et de la présence/absence de déficience intellectuelle.

Un diagnostic spécifique à l'autisme est donc indispensable en vue de déterminer précisément la nature et l'ampleur des TSA. Au Luxembourg, ce diagnostic est toujours posé par un médecin et habituellement une procédure assez longue et complexe, d'autant plus s'il se détermine à l'âge adulte.

L'autisme n'est pas une maladie, et ne peut donc pas être guéri. Néanmoins, à travers des prises en charge psycho-pédagogiques adaptées, les symptômes invalidants peuvent être réduits et les compétences sociales, pratiques et/ou de résolution de problèmes développées.

Possibles manifestations des TSA

- Altération qualitative des interactions sociales
- Altération qualitative de la communication
- Comportements et intérêts répétitifs et stéréotypés

Interactions inappropriées (p.ex. monologues, faux-pas, ...)

Contact physique inapproprié (trop de distance / manque de distance)

Intérêt excessif pour un sujet en particulier

Utilisation particulière du langage (p.ex. écholalie)

Eventuels îlots de compétences (talents)

Difficultés dans la reconnaissance ou expression émotionnelle (p.ex. rires inadaptés)

Pas de contact visuel ou regard fixe

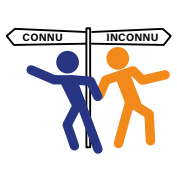

Difficultés dans la gestion de changements

Stéréotypies / comportements bizarres

Particularités sensorielles (hypo- ou hypersensibilité aux bruits p.ex.)

Isolement social ou pas d'intérêt pour les contacts sociaux

Procédure d'admission

Les services de travail et de thérapie d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. accueillent des personnes qui répondent aux critères d'admission suivants :

- atteintes d'un trouble du spectre autistique selon DSM-V et
- ayant dépassé l'âge de la scolarité

Remarque : Si ces critères d'admission ne sont pas rencontrés, les personnes sont orientées vers une autre structure ou un autre organisme.

Phase 1 : Prise de contact

1. Demande écrite ou verbale de la part de la personne concernée, des parents, d'intervenants professionnels ou demande d'avis d'employabilité de la part de la Commission d'Orientation et de Reclassement (COR)

2. Premier entretien avec le demandeur

Un premier entretien avec le ou les demandeurs aura lieu dans un de nos services. Les objectifs de cette première prise de contact sont :

- La présentation de l'association et de ses services au demandeur.
- La présentation de la situation actuelle de la personne concernée par le demandeur.
- La concrétisation de la motivation du demandeur qui se traduit par une inscription sur la liste d'attente en vue d'établir un dossier d'employabilité et de proposer des mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée.

Phase 2 : Elaboration d'un dossier d'employabilité

- Dans le cadre du service OPECE (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité) un dossier d'employabilité est établi pour avoir une image globale de la personne concernée.
- Proposition de mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée dont une possibilité est un stage d'observation dans nos services.

Phase 3 : Organisation d'un stage d'observation et décision d'orientation

A la fin du stage d'observation, la commission d'admission décide si:

- la personne concernée va commencer sa formation dans le service de formation professionnelle (SFP) d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. ou
- la personne concernée va recevoir un contrat de travail dans les ateliers d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. ou
- la demande ne correspond pas pour les services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. et une orientation sera faite vers une autre institution.

Service d'hébergement

Foyer Hollerich

Établir une relation de confiance tout en offrant un lieu de vie serein ainsi que maintenir les compétences acquises et promouvoir l'évolution de la personne afin de promouvoir l'autonomie des usagers tels sont les objectifs principaux.

La mission est d'assurer l'accompagnement quotidien de la personne atteinte d'autisme. Étant donné que le bien-être de la personne encadrée passe en premier, le foyer est l'endroit dans lequel elle peut se sentir à l'aise, un endroit sécurisant dans lequel elle peut s'épanouir.

Il convient avant tout d'offrir aux usagers un endroit dans lequel ils peuvent se laisser aller tenant compte du fait qu'ils sont encadrés toute la journée et que le travail leur coûte beaucoup d'énergie. Au foyer, ils peuvent se relaxer après une longue journée de travail.

Le foyer est également un lieu dans lequel ils peuvent laisser libre cours à leurs stéréotypies ou à d'autres comportements non appropriés qu'ils doivent refouler pendant la journée.

Une autre mission est de donner la possibilité à la personne atteinte d'autisme de pouvoir évoluer, notamment d'acquérir de nouvelles compétences pour promouvoir son autonomie.

Pour pouvoir assurer un encadrement de qualité, un travail d'équipe ainsi qu'une collaboration étroite avec les familles sont essentiels.

Une fois par mois « un groupe de parole » qui dure une heure, est animé par la psychologue au CRT. Il a pour pour but premier de favoriser la dynamique au sein du groupe des usagers.

Les usagers participent à des activités externes étant accompagnés par les encadrants. Les activités proposées au foyer sont plutôt des activités quotidiennes qui servent au bon fonctionnement du quotidien comme par exemple accompagner et aider les usagers dans leurs tâches domestiques. Le weekend et pendant la semaine les usagers participent aux activités proposées par le Service loisir ou bien participent à des activités au sein même du service d'hébergement.

Le déménagement du service d'hébergement Hollerich à Olm sera prévu pour fin 2022. À Olm il y aura des possibilités d'hébergement pour 7 à 8 personnes.

En 2021, le personnel a été constitué comme suit: 1 éducatrice graduée, 3 éducateurs, 2 auxiliaires de vie et 1 auxiliaire de vie en formation.

Foyer Boxhorn

11
usagers bénéficient de l'assurance dépendance

Le foyer offre une vie protégée à 11 résidents. Depuis 2016, le groupe de vie habite dans le grand bâtiment rond qui a été largement reconstruit et modernisé pour répondre au mieux aux besoins des résidents. Il est constitué des personnes atteintes de troubles du spectre autistique qui, en raison de leur âge ou de leur handicap, ont davantage besoin d'une prise en charge tant du côté des soins que du côté pédagogique. L'objectif est donc de créer une atmosphère familiale paisible de bien-être, d'intimité et de sécurité.

Le foyer permet aux résidents de maintenir leurs compétences, de se former et - au mieux - d'améliorer leurs autonomies. C'est en fonction de leurs compétences que les résidents sont activement impliqués dans les tâches de la vie quotidienne. L'observation et l'évaluation des compétences individuelles permettent de définir des objectifs à promouvoir.

L'équipe multidisciplinaire est en contact et en échange étroits avec les éducateurs, les thérapeutes, les psychologues du CRT à Beckerich afin de garantir une qualité de soins et de soutien des résidents. Le contact et l'échange avec les familles des résidents constituent également un aspect important du travail quotidien.

Les visites chez les parents et les contacts avec les membres de la famille ont pu se dérouler, dans la mesure du possible, à un rythme normal et habituel pour les résidents.

Heureusement, en 2021, de nombreuses excursions et activités ont à nouveau pu être organisées à l'extérieur de la maison, par exemple des visites régulières dans une ferme thérapeutique, des activités sur l'airtramp, des sorties à la piscine et des visites de restaurants. Toutes ces activités ont contribué à améliorer la qualité de vie et la satisfaction des résidents par rapport à l'année 2020.

4 résidents du groupe de vie travaillent quotidiennement dans les ateliers du CRT, les 7 résidents restent à Boxhorn et y sont pris en charge.

En 2021, le personnel se constitue de 6 éducateurs, 3 infirmières, 3 aide-soignantes, 4 auxiliaire de vie, 2 aides socio-familiales.

Il est prévu de transformer l'annexe du site en centre de jour spécialisé.

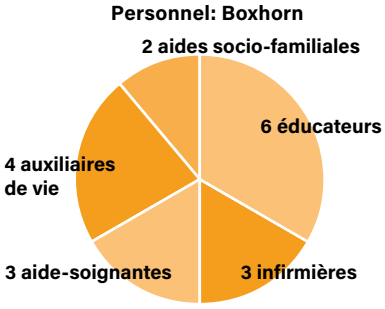

Service psycho-pédagogique

En 2021, le service se compose comme suit : 2 pédagogues, 1 sophrologue, 1 éducateur gradué et 5 psychologues.

L'objectif du service est d'accompagner le bénéficiaire dans son projet individuel tant professionnel que psycho-social afin d'atteindre un épanouissement personnel. Les intervenants essaient de se rapprocher de cet objectif en travaillant en réseau ainsi qu'en équipe multidisciplinaire. Par des séances psychologiques individuelles, des groupes d'entraînement aux habilités sociales, des entretiens avec la famille ou des professionnels externes, l'équipe psycho-pédagogique évalue les compétences de la personne et l'aide à se rapprocher de ses objectifs.

Outre l'accompagnement et soutien de la personne concernée, les missions du service englobent également le soutien et le conseil des équipes éducatives, le travail conceptuel interne, l'offre de formation interne et externe ainsi que la fonction consultative et d'expertise concernant les troubles du spectre de l'autisme pour toute personne en demande.

Le rôle du sophrologue est de constituer avec la personne encadrée une « boîte à outils » individuelle rassemblant les méthodes les plus appropriées pour son bien-être (exercices de respiration, visualisations, relaxation progressive...).

L'effet thérapeutique de la musique et de l'activité musicale peut s'étendre à de nombreux domaines, comme p.ex. la perception, la capacité de contact, la motricité ou le bien-être, pour en citer que quelques-uns. Suite à son large spectre d'action, la musicothérapie repose sur une approche holistique. Elle peut se pratiquer aussi en complément à d'autres méthodes thérapeutiques, telles que ergothérapie, orthophonie ou thérapie de la parole.

Le service psycho-pédagogique est également ouvert au public.

Il assure également des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance. Lors du confinement, son personnel et celui du service soins-santé a contacté, au moins une fois par semaine, la personne et sa famille pour leur donner leur appui.

429
séances individuelles

Service soins-santé

Le service soins-santé se compose comme suit :

- Service de coordination de l'assurance dépendance ;
- Service d'infirmerie ;
- Service d'ergothérapie ;
- Service de logopédie.

Il a les missions suivantes :

- maintien et promotion de l'autonomie dans le respect mutuel des usagers, des familles et de l'environnement ;
- prise en charge globale et participation dans la vie active des usagers et de leurs familles ;
- prévention de la dégradation de la santé dans toutes ses dimensions ;
- travail selon le cadre de déontologie dans le cadre légal.

Pour 60 des 64 usagers, Autisme Luxembourg a.s.b.l. est le réseau principal ; pour les 8 autres, l'association figure en tant que sous-traitant.

- 5 bénéficiaires de l'AD sont accompagnés par le service d'interventions ambulatoires (SIA).
- 11 bénéficiaires de l'AD dont 5 femmes et 6 hommes habitent au foyer Boxhorn.
- 6 demandes de réévaluation ont été demandées déjà en 2020 mais réalisées en 2021
- 14 réévaluations ont été demandées et réalisées en 2021
- 5 réévaluations ont été demandées en 2021 sans réalisation en 2021
- 1 sortie de l'AD
- 1 bénéficiaire a changé son réseau principal vers un autre prestataire
- 5 personnes dont 4 bénéficiaires de l'assurance dépendance, 3 femmes et 1 homme, habitent au Foyer Hollerich.

Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle loi sur l'AD est entrée en vigueur. Suite à cette réforme, il y a eu des changements importants dans le mode de facturation et dans le langage professionnel. En milieu de l'année 2018, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a pris la décision de créer un service de coordination conforme à la nouvelle loi et à ses obligations légales. Le nouveau service a mis en place une nouvelle forme de documentation pour les différents services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. : le centre de jour, l'hébergement, le service d'interventions ambulatoires, les ateliers d'inclusion professionnelle ainsi que pour les intervenants spécialisés.

En septembre 2021 l'administration d'évaluation et de contrôle (AEC) a prit l'initiative d'exécuter leur droit de contrôle sur la documentation en place dans notre foyer d'hébergement à Boxhorn. Une journée épuisante, pleine d'échanges et de regards parfois critiques mais intéressants, nous a permit de progresser dans nos démarches initiées depuis 2018.

5

bénéficiaires de l'AD sont accompagnés par le service d'interventions ambulatoires (SIA).

14

réévaluations ont été demandeés et réalisées en 2021

58

usagers bénéficiaires de l'AD dont l'association est le réseau principal

64

usagers bénéficiaires de l'AD: 18 femmes et 46 hommes

Visites médicales

68,75 heures
visites médicales externes

100,5 heures
visites médicales internes du généraliste

2000
passages à l'infirmerie petite plaie/intervention médicale

155 heures de travail administratif

108 heures
réunions diverses

47 heures
rapports divers

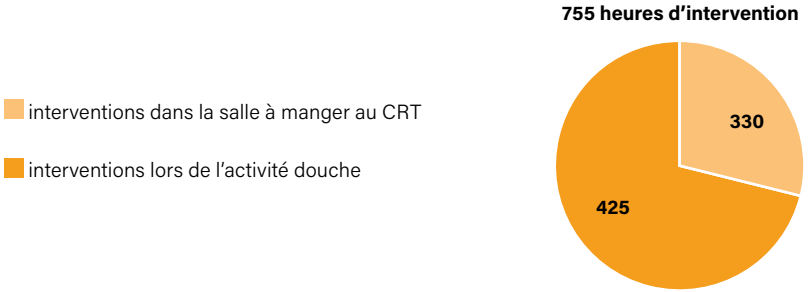

À cause de la pandémie, certains chiffres ont diminué comme p.ex. les visites médicales externes.

Les passages à l'infirmerie ont augmenté considérablement. Comme la pandémie est toujours présente, le défi pour nous et de s'adapter toutes les semaines et même parfois de jour en jour, des nouvelles mesures à mettre en place.

En 2021, le service d'ergothérapie a occupé :

- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2021 - 31.12.2021
- Un poste à temps partiel (25 heures/semaine) du 01.01.2021 - 30.09.2021 (ensuite en dispense)
- Un poste à temps partiel (28 heures/semaine) du 01.01.2021 - 31.05.2021
- Un poste à temps partiel (24 heures/semaine) du 01.06.2021 - 31.12.2021
- Un poste à temps partiel (35 heures/semaine) du 01.06.2021 - 31.12.2021
  ce qui équivaut à 2,12 temps plein sur l'année 2021.

1534 thérapies

1 518

thérapies en individuel auprès de 63 usagers

16

thérapies en groupe auprès de 3 usagers

145 réunions diverses

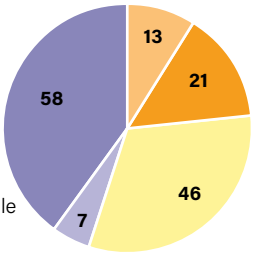

13 réunions dans le cadre de l'Assurance Dépendance (réévaluations et réunions internes)
21 participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G
46 réunions du service d'ergothérapie
7 participations aux réunions des différents ateliers
58 réunions diverses internes (réunions entre encadrants concernant un usager, réunions avec la direction, ...)

104 rapports divers

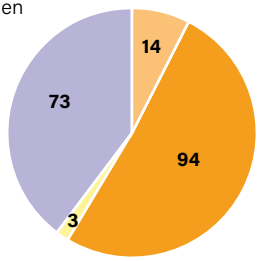

14 rapports en lien avec l'Assurance Dépendance
94 rapports internes dans le cadre du PASP (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)
3 rapports de bilan d'entrée pour les usagers du SFP
73 rapports divers (dont les activités d'appui à l'indépendance AAI)

Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique

86 interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, bilan initial pour les usagers du SFP n'ayant pas de séances ergo ...)

Entraînement et apprentissage à la prise de repas

342 entrainements et apprentissages à la prise de repas dans la salle à manger au CRT, à Useldange et à Boxhorn

Aides techniques

30 aides techniques ont été recherchées, étudiées et mises à disposition des usagers ou dans les ateliers

80 personnes (usagers et encadrants) ont bénéficié d'un contrôle, de recherche et/ou de commande de nouvelles chaussures de travail adaptées

En 2021, le service d'orthophonie a occupé :

- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2021 - 31.12.2021
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2021 - 31.12.2021
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 14.04.2021 - 31.12.2021

Thérapies

En individuel (suivi régulier en salle de traitement au sein du Centre Roger Thelen à Beckerich, à Useldange et à Boxhorn) : 737 séances en 2021 auprès de 52 usagers (dont les séances pour bilan d'entrée)

Nbre d'usagers	Séances	Séances bilan d'entrée
19	**447**	**118**
14	**290**	**4**
14	**447**	**8**

Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique

14 interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, ...)

Entraînement et apprentissage à la prise de repas

233 entraînements et apprentissages à la prise de repas dans la salle à manger au CRT

Aides à la communication

27 mises en place de fiches de communications, divers systèmes des symboles et d'images (p.ex. PECS) entretien et actualisations des aides de communications électroniques

122 réunions

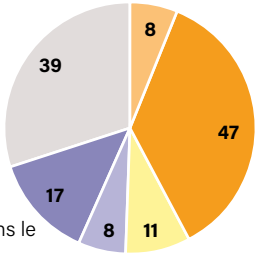

8 réunions dans le cadre de l'Assurance Dépendance (réévaluations et réunions internes)
47 participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G
11 réunions du service d'orthophonie
8 participations aux réunions des différents ateliers
17 participations aux réunions du service de formation professionnelle
39 réunions diverses internes (réunions entre encadrants concernant un usager, réunions avec la direction, ...)

73 Rapports

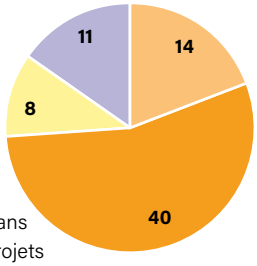

14 rapports en lien avec l'Assurance Dépendance
40 rapports internes dans le cadre du PASP (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)
8 rapports de bilan d'entrée pour les usagers du SFP
8 rapports divers

Activités extraordinaires

Durant le mois de février, le service de logopédie a suivi une stagiaire en logopédie.
Au mois de septembre, le service soins-santé (ergo-logo) a participé au 40ème anniversaire lors duquel les activités du service ont été présentées.
Durant l'année 2021, certains usagers ont reçu le nouveau *talkii*, raison pour laquelle 2 formations (une en présentiel et une en visio-conférence) avec l'entreprise *talkii* ont été organisées.

Service d'interventions ambulatoires

Le « Service d'Interventions Ambulatoires » (SIA) est un service qui propose un accompagnement des personnes adultes atteintes de troubles du spectre autistique. L'équipe gère et encadre les deux branches du service : d'une part les interventions en individuel au domicile de la personne atteinte d'autisme et d'autre part les activités de loisirs en groupe.

Service aide à domicile

Depuis 2008, le SAD accompagne individuellement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA) en dehors de leur travail, dans leur milieu privé (domestique). De nombreuses personnes atteintes d'autisme, principalement celles avec le syndrome d'Asperger, vivent de manière autonome dans leur propre appartement ou tentent de vivre de manière la plus autonome possible. Le SAD offre un accompagnement aux personnes concernées dans toutes les domaines privés au besoin. L'objectif est d'atteindre ou de maintenir autant d'autonomie que possible. Ci-joint les diverses prestations :

- Assistance pour le ménage
- Accompagnement dans le démarches administratives et financières
- Accompagnement des visites médicales
- Collaboration avec des clubs, services de soins, etc.
- Établissement et maintien de l'environnement social des personnes concernées
- Activités de loisirs sous forme d'activités individuelles
- Activités de groupe hebdomadaires
- Planification et réalisation de voyages en commun et de congés individuels

En 2021, 14 personnes atteintes de TSA dont 1 femmes et 13 hommes sont suivies par une équipe de 6 personnes.

1694 suivis individuels et 30 activités en groupe ont été assurées en 2021.

Une colonie de vacances à Wenduine, près de Blankenberge en Belgique,a été organisée pour les bénéficiaires du « service d'assistance domicile ». 6 personnes accompagnées de 2 encadrants sont partis du lundi au vendredi pour passer un moment de détente et de divertissement.

- Visite du « Fonds de Gras et voyage en train 1900 »
- Visite « Naturpark Uewer Sauer, Tuer mam Solarboot »
- Hop on Hop off – Nature and Castle Tour
- 1 nuitée au « Camping Fuussekaul »

Service loisirs

Le « service loisirs » reste un service qui vise une inclusion dans la société par le biais d'activités récréatives. Depuis 2021 les activités sont proposées à tous les usagers de Autisme Luxembourg a.s.b.l.. Mais le souhait est d'étendre le service et de le rendre accessible à tout le monde.

En raison de la pandémie, les activités n'ont pas pu avoir lieu avant le mois de mai 2021.

C'est alors que les « Workshops » qui ont lieux une fois par mois ont débutés :

- « Let's cook » - un cours de cuisine pouvant accueillir 6 personnes qui a lieu dans nos locaux à Sandweiler, le but étant d'y développer les compétences culinaires et découvrir de nouvelles saveurs et recettes.

- « Let's create » - un cours artistique et créatif pouvant accueillir 8 personnes, ce Workshop qui vise la créativité, soit à travers le bricolage, la photographie ou autres médias, a lieu dans nos locaux à Sandweiler.

Egalement nos « Clubs » ont débutés en 2021 :

- « Lets' move » - un club de Sport encadré par 2 éducateurs de notre service.

- « Lets' dance » - encadré d'un encadrant du service, accompagné de Sandra Beck, médiatrice de danse.

Le but principal est l'inclusion, car en participant à toutes sortes d'événements culturels du pays, les personnes atteintes d'autisme peuvent vivre ces moments de rencontre, de découverte et d'échanges, comme tout autre citoyen.

Ainsi, des sorties lors de la « Schueberfouer », « Oktavmärtchen », « Rock um Knuedler » et autres restent des dates importantes sur le calendrier. L'accent est mis sur l'autonomie et le fait de pouvoir retrouver des personnes de même âge, mais surtout, sortir du cocon familial, du cadre des ateliers d'inclusion professionnelle et s'ouvrir au reste du monde.

Service de formation professionnelle

Le SFP accueille des personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui veulent préparer leur entrée dans la vie professionnelle.

L'objectif est de leur proposer une formation professionnelle adaptée à leurs besoins spécifiques, afin de les orienter soit vers un atelier d'insertion professionnelle, soit vers le marché ordinaire du travail, soit vers un service d'activité de jour. Le SFP offre actuellement un cadre pouvant accueillir jusqu'à 20 bénéficiaires.

La formation s'étend entre 1 à 3 ans, selon les objectifs individuels fixés pour chaque bénéficiaire. Elle se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique. Les bénéficiaires sont divisés en deux groupes différents selon leurs besoins individuels afin de leur offrir le meilleur accompagnement possible. La formation est centrée sur un programme individuel tenant compte de l'acquisition et du développement des compétences personnelles. L'équipe spécialisée met en place des plans individuels pour promouvoir les compétences de façon à augmenter le niveau d'autonomie des bénéficiaires.

Missions principales :

- Réalisation d'un bilan initial de compétences
- Mise en place d'un programme de formation individualisé (théorique et pratique) afin de développer et de valoriser les compétences
- Accompagnement spécialisé

Unités de formation :

Compétences scolaires classiques

- Lecture et écriture
- Calcul
- Différenciation et attribution
- Informatique
- Droits et devoirs
- Attitude de travail
- ...

Compétences globales

- Hygiène
- Nutrition
- Mobilité
- Conscience générale du corps
- Orientation spatio-temporelle
- Gestion des médias (téléphone portable, Facebook et Co.)
- Sophrologie
- Musique
- ...

Matières spécifiques en rapport avec le trouble autistique

- La pratique de la vie ; apprendre à se connaître soi-même et le monde du travail
- Interaction sociale : l'amitié, la gestion des conflits, les émotions, la perception et la gestion de l'autisme pour soi-même, la famille et les amis.
- Communication
- ...

Formation pratique

- Attitude de travail
- Participation aux différents ateliers (Céramique, Cuisine, Jardinage, Imprimerie, Back-Office, ...)

Compétences scolaires classiques

- Lecture et écriture
- Calcul
- Gestion des finances
- Différenciation et attribution
- Informatique
- Droits et obligations dans la vie professionnelle

Total des places	♀	♂	Admissions 2021	Sorties 2021
14	**5**	**9**	**7**	**1**

Tableau : Places occupées au SFP en 2021

En 2021, le SFP a accueilli 14 bénéficiaires présentant des troubles du spectre autistique. Cinq ont pu terminer avec succès leur formation SFP et travaillent dans nos ateliers d'insertion en tant que salariés handicapés.

En décembre 2021, l'équipe était composée comme suit : deux pédagogues spécialisés, deux éducateurs diplômés et cinq encadrants. Trois semaines de réflexion interne et de formation ont été organisées au cours de l'année, au cours desquelles l'équipe SFP a évalué la progression des bénéficiaires et a fixé de nouveaux objectifs pour le trimestre à venir : bilans individuels, bilans annuels, évolution du programme ...

L'épidémie COVID-19 a également entraîné plusieurs changements au sein des groupes du SFP pendant l'année 2021. Ainsi, le SFP est resté en deux groupes différents, l'un à Useldange, l'autre à Beckerich. Les mesures d'hygiène ont été mises en œuvre de manière cohérente et avec succès. La formation pratique a également pu être reprise. Les bénéficiaires ont pu visiter individuellement les ateliers jardin, papier, cuisine, back-office et céramique pour se faire une idée du travail pratique sur place. La préparation quotidienne de repas frais dans le cadre de l'atelier de cuisine a été établie et bien acceptée par tous. Cette routine a été mise en œuvre dans les deux groupes.

Toute une série de mesures de précaution a été prise pour empêcher qu'un bénéficiaire contracte le virus COVID-19. En 2021, aucun bénéficiaire SFP n'a été testé positif au COVID-19.

En 2021 les bénéficiaires ont également participé à une formation en compétences sociales et en hygiène. Individuellement, ils ont aussi profité d'une formation aux médias et à l'éducation sexuelle.

En tout, il s'agissait donc de 568 unités de formation pour 14 bénéficiaires pendant l'année 2021. De plus, des unités de thérapie individuelles ont été proposées pour assurer un soutien holistique.

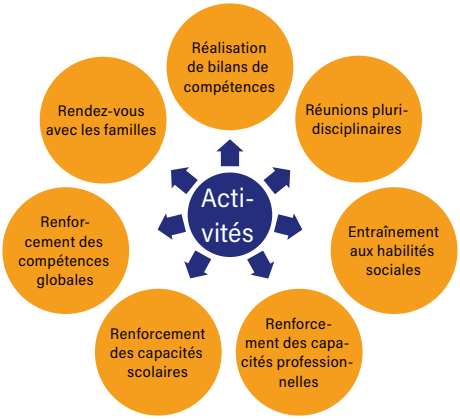

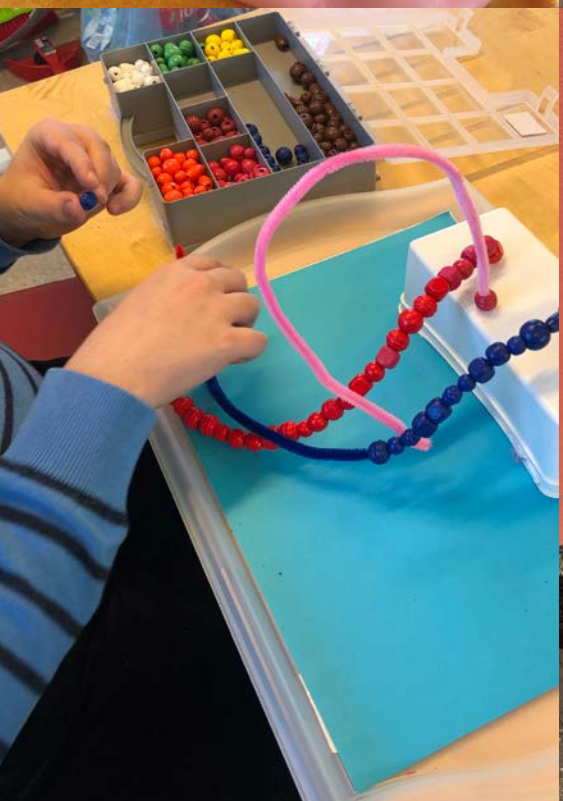

Centre de jour

Le CDJ est une structure d'accueil journalière qui se trouve depuis juin 2020 dans nos locaux à Sandweiler.

Il s'adresse aux personnes atteintes d'autisme qui n'ont pas/plus de statut de salarié handicapé dans les ateliers d'inclusion professionnelle. Les objectifs sont primordialement le bien-être des usagers. Un programme diversifié est proposé quotidiennement aux usagers.

Une équipe pluridisciplinaire composée de deux éducatrices, une aide-soignante, deux auxiliaires de vie et une auxiliaire de vie en formation encadre le groupe de sept personnes autistiques.

Un programme adapté aux besoins spécifiques des usagers cible les domaines suivants :

- Bien-être en général et stimulation des sens : scéances de relaxation, stimulation basale, massages et bains de mains, aromathérapie, ...
- Soins/santé: soins corporels, douche, manucure et pédicure, ...
- Motricité : travail sur le schéma corporel et le sens d'équilibre, Airtramp, promenades, piscine, activités sportives, ...
- Inclusion sociale : sorties adaptées aux besoins des usagers, excursions, visite au restaurant, visite d'une ferme pédagogique, sortie en calèche, contact avec des animaux ...
- Education pratique à la vie : cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire les courses, plier le linge ...
- Activités ludiques et artistiques : promotion de l'expression verbale, jeux de concentration, puzzles, chant, musique, bricolage, peinture, ...

Les bénéficiaires du CDJ profitent tous de l'assurance dépendance et font donc usage de diverses thérapies comme l'entretien psychologique, l'ergothérapie, la logopédie, la musicothérapie etc. proposées par des intervenants spécialisés.

L'encadrement des usagers au CDJ, ainsi que les sorties, sont adaptés aux mesures sanitaires actuelles.

Le CDJ fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

autisme: luxembourg

Atelieren

autisme: back-office

Vun analog zu digital.

Al Videoskassetten oder Zeitungsartikelen, al Bicher oder en ale Fotosalbum?

Esou muenchereen huet nach esou en ale Schatz doheem leien.

Am Back-Office Atelier kënnen dës Schätz mat Hëllef vun héichmoderne Scanneren a Recorderen, an op Basis vun deenen héchsten Qualitéitsstandarden an Norme fir lech digitaliséiert ginn.

Op Privatpersoun, Administratioun oder ëffentlech Instanz, Är analog Schätz si bei eis a gudden Hänn.

autisme: bitzerei

Al Kaffissäck, al Sprangschlässer a Calicoten, ale Schaumgummi aus Matrassen an al Kleeder. Lauter Saachen déi anerwäerts an der Dreckskëscht landen. Net esou am Bitzereisatelier!

Upcycling ass hei d'Stéchwuert. Aus all deenen ale Materialien an eegens produzéierte Stëfter aus Bio-Kotteng mat eegenem Design, entstinn méi ewéi eng Rëtsch eenzegaarteg a kreativ Produiten.

Mond-Nues Masken, Sëtz-, Lies- a Yogakëssen, Rucksäck, Poschen, Gesellschaftsspiller fir ënnerwee an nach villes méi.

autisme: dréckerei

E Flyer oder e Plakat fir dee nächste Bal, eng Broschür fir Äre Veräin, Visittekaarte fir Äre Betrib oder flott Invitatiounen fir eng Kommioun oder e Gebuertsdag?

Vun der Berodung iwwer de Layout, der Auswiel vum passenden, recycléierten oder FSC certifiéierte Pabeier, dem Drock, Veredelung a Personaliséierung bis bei déi fäerdeg Drécksaach.

Eis professionell Ekipp aus dem Dréckereisatelier steet lech mat hirem Fachwëssen a kompetenter Berodung zur Verfügung!

autisme: gaardenatelier

Esou muencher Stéck Uebst an eisem Gebeess oder e Kraider an eisem Menü wuessen direkt hanner eisem Gebai. Niewent dem Entretien vun eisem Gaart an eisem Bongert këmmert de Gaardenatelier sech och drëm datt et ëmmer propper a flott ronderëm eist Gebai ausgesäit.

An de Wanterméint produzéiert de Gaardenatelier Holzspäin fir Äre Kamäin oder Äre Grill unzefeieren.

autisme: info-média

Am Info-Média Atelier entsteet de Konterbont, deen éischten, komplett digitale Magasinn op Lëtzebuergesch zu Lëtzebuerg. A Form vun enger App fir de Smartphone an den Tablett ass de Konterbont dat ideaalt Hëllefsmëttel fir d'Lëtzebuerger Sprooch ze léieren, säi Wuertschatz ze erweideren oder d'Lëtzebuerger Land an all senge Facettë kennen ze léieren.

Eng weider Innovatioun am Info-Média Atelier ass en 360 Grad Fotostudio an deem Produiten digitaliséiert an dat digitaalt Material fir E-Commerce Säiten oder Produktkatalogen opbereet ka ginn.

autisme: keramik

Artisanal an traditionell, bal ewéi fréier. Mat aler Technik an handwierklechem Geschéck produzéieren eis Aulebäcker am Keramikatelier eng grouss Panoplie vu kreativen Artikelen aus Toun mat deels faarweger Glasur.

En eenzegaartegen, handgemaache Gaardenzwerg, eng flott Deko fir an d'Wiss, Dekoratiounsartikele fir Fester, Kreativitéit kennt hei bal keng Grenzen. Soll et emol eppes Perséinleches sinn oder en Eenzelstéck? Eise Keramikatelier erfëllt lech bal all Wonsch!

autisme: kichen

Ee Menü, zwou Alternativen an eng Hellewull u Bréidercher. All Dag frësch op den Dësch, kreativen a gesond, direkt aus eisem aus eisem Kichenatelier. An eisem Take-Away zu Biekerech fann dir all Dag e gudde Maufel fir mat Heem oder op de Büro ze huelen.

E Gebuertsdag, eng Kanddaf, e Veräinsfest oder eng Betribsfeier, eis Kichenekipp mécht sech eng Freed draus fir Är Feier Kanapeeën, Pains surpises, frësch Zaloten oder Uebstzaloten zou ze bereeden!

autisme: konfiserie

Dir hutt emol erëm Loscht op eng Gebeesseschmier?

Mat eisen aussergewéinleche Gebeesszorte gëtt all Schmier zu engem klengen Schlabäizchen.

Äppel, Bieren, Quetschen oder Orangen, dat si just e Grapp voll vun den Uebstzorten déi an eisem Konfiseriesatelier zu méi ewéi 25 aussergewéinlechen Zorte Gebeess verschafft ginn.

Aus héichwäertegem Uebst a mat vill Handwierksgescheck entstinn am Konfiseriesatelier awer och eng Hellewull un eenzegaartege Kamellen déi engem bei all Bëss e Laachen an d'Gesiicht zauberen.

autisme: pabeier

Klassesch an traditionell, genee ewéi fréier. Aus Stoffreschter an alem Pabeier entsteet am Pabeieratelier eng ganz Gamm un flotten Designpabeieren.

Mat vill Léift zum Detail ginn doraus, mat fläissegen Hänn an engem Koup Kreativitéit, eenzegaarteg a modern Produiten hiergestallt. Vun Kaarte fir all Zweck iwwer Kaddosverpackungen oder individuell hiergestallte Menüskaarte realiséiert de Pabeiersatelier Produite fir all Zweck an Ulass. Individuell, kreativ, a modern.

autisme: wäschkichen

Mir wäschen Är knaschteg Wäsch, an dat am wouerste Sënn vum Wuert! Dir sidd e Sportsveräin oder e Betrib an dir hutt reegelméisseg knaschteg Handdicher, Sportstrikoten oder Aarbechtsgezei?

Eise Wäschereisatelier këmmert sech drëm a wäscht, faalt a streckt Är Wäsch fir dat se derno erëm ewéi nei aus dem Buttek ausgesäit!

autisme: laser-tec

Pabeier, Kartrong, Plexiglas, Holz oder och Schifer. Dat si just e Grapp voll vun de Materialien déi eis béid Laseranlagen am Laser-Tec Atelier verschaffe kënnen. Op gravéieren, schneiden oder Béides zesummen. Aus deenen ënnerschiddleche Materialien entstinn eng Hellewull u Produiten ewéi Schlësselunhänger, Verpackungen, Glasënnersetzer an nach villes méi!

Awer och fir d'Realisatioun vun Ären Iddien si mir fir lech do! Dir hutt eng Iddi am Kapp?

De Laser-Tec Atelier mécht sech eng Freed draus se fir lech ze realiséieren!

Projet LEADER ARNU

Rapport d'activité 2021

Le projet :

Le projet ARNU (Archives Régionales Numérisées) a été initié en 2020 par 4 régions LEADER du Luxembourg (Atert-Wark, Éislek, Regioun Mëllerdall et Lëtzebuerg West). Il a pour objectif premier d'assurer la numérisation du patrimoine historique et culturel, local ou régional, grâce à l'appui financier de l'Union européenne (Feader), de l'État luxembourgeois (ministère de l'Agriculture) et de l'ensemble des communes membres des Groupes d'Action Locale (GAL).

Il permet notamment aux communes, aux associations et aux particuliers des régions concernées, de pouvoir faire numériser gratuitement des anciens documents ou autres archives en vue de les préserver à long terme (photos, vidéos, films, diapositives, livres, revues, bulletins, cartes postales, objets divers...). Les documents et supports proposés à la digitalisation, de nature privée ou publique, doivent présenter impérativement une dimension d'intérêt collectif et local.

Ce projet est porté par l'association « Autisme Luxembourg asbl » qui assure le travail de numérisation avec une équipe de personnes atteintes d'autisme (syndrome d'Asperger), engagées sous le statut de salariées handicapées dans l'atelier Back-Office implanté à Useldange et encadrées par du personnel technique et éducatif.

Le personnel :

En 2021, 3 encadrants à temps partiel (équivalent d'1,5 ETP prévu initialement) ont assuré la gestion du projet et la réalisation des travaux ARNU avec l'appui d'une équipe de 7 salariés handicapés, occupés à temps plein ou partiel et affectés au projet ARNU pour certaines tâches de numérisation (documents, revues, diapositives, photos...), en fonction du niveau de leurs compétences et aptitudes professionnelles.

L'équipe d'encadrement était composée en 2021 de :

Monsieur Christian COIFFARD, engagé en tant que technicien en multimédia/web avec une affectation prévue à 50% dans le projet ARNU comme

coordinateur/gestionnaire principal. Il a été le référent pour la gestion technique des projets avec les clients ARNU ainsi que la personne de contact pour toute nouvelle demande de numérisation.

Monsieur Jill STAUDT, engagé en tant qu'informaticien avec une affectation prévue à 50% en 2021 dans le projet ARNU pour assurer la gestion technique informatique (paramétrage matériel de scanning, développement des procédures, gestion réseau et archivage électronique). Il a assuré aussi régulièrement l'encadrement des salariés handicapés pour les travaux ARNU.

Madame Carina FERREIRA, engagée en tant qu'éducatrice diplômée, avec une affectation prévue à 50% en 2021 dans le projet ARNU en vue d'assurer prioritairement l'encadrement socio-éducatif des salariés handicapés afin d'assurer une intégration continue dans le travail malgré les difficultés et troubles liés au spectre de l'autisme.

Par ailleurs, en dehors du cadre officiel de financement et de fonctionnement du projet Leader ARNU, Monsieur Vincent Brack, chargé de direction au sein de l'association « Autisme Luxembourg » a assuré en 2021 les tâches en lien avec la gestion du projet telles que des séances d'accueil et d'information pour les clients ARNU, des réunions de coordination, le suivi du programme et des décomptes, la rédaction de supports de promotion et la représentation de l'association Autisme Luxembourg dans le cadre des actions et réunions Leader pour les 4 régions Leader concernées.

L'équipe de salariés handicapés (SH) affectée notamment aux travaux ARNU était composée de six hommes et une femme. La moyenne d'âge était de 29,9 ans. Trois SH ont un diplôme de niveau CATP/DAP et sont engagés en tant que salariés qualifiés (2 techniciens administratif et commercial et 1 informaticien). Dans cette équipe, 4 salariés ont été planifiés en 2021 à temps plein dans l'atelier alors que les 3 autres ne l'ont été qu'à raison de 2 à 3 jours par semaine. En 2021, tous les salariés handicapés ont été affectés à des travaux de numérisation non seulement pour le projet ARNU mais aussi pour d'autres clients tant institutionnels que privés. Plusieurs travaux pour le projet ARNU ont pu servir de phase d'apprentissage (learning by doing) pour certaines phases des process ou types de numérisation (surtout diapositives et photos).

Le fonctionnement

En 2021, la crise sanitaire Covid-19 a encore compliqué parfois sensiblement le fonctionnement de l'atelier et du projet ARNU, notamment en raison du manque ponctuel de personnel d'encadrement et/ou de production. De même, il a été quelque fois difficile d'organiser des entrevues en toute sécurité sanitaire avec les clients ARNU mais aussi de disposer d'un suivi rapide des fournisseurs quand cela était nécessaire pour la réparation de matériel ou l'acquisition de nouveaux équipements.

Certains SH plus limités dans leurs ressources personnelles pour s'adapter aux exigences du travail de production et aux changements d'organisation en raison de la crise Covid-19, ont manifesté parfois des troubles importants du comportements ce qui a induit plus d'absentéisme et d'instabilité, tant qualitative que quantitative, dans la réalisation des travaux confiés !

L'équipement

A la suite de l'installation du copibook V-shape en fin de l'année 2020, il a été indispensable de programmer, en début d'année 2021, une formation complète et intense, avec le fabricant I2S sur le paramétrage et l'utilisation de ce scanner et des softwares nécessaires à son fonctionnement et au traitement des images.

De même, nous avons procédé à une reconfiguration complète du Quartz scanner et une formation sur l'établissement et la gestion des profils. Enfin, le bookscanner Onyx a été aussi entièrement reconfiguré.

L'équipe a pu apprendre durant le premier semestre 2021 toutes les techniques et compétences liées à chaque scanner spécifique, sur base de multiples essais notamment à partir du projet Leader ARNU afin de garantir un résultat professionnel optimal avec tous les scanners d'archives.

Afin de répondre à divers projets ARNU en vue de la digitalisation de films (8 mm et super 8), des tests techniques ont été fait en 2021 avec quelques options de matériels mais qui n'ont pas pu garantir un résultat de qualité suffisante (problème de qualité d'image ou pas d'enregistrement audio de façon intégrée et de bonne qualité). Les demandes déjà reçues de clients ARNU pour ce type de support sont donc restées en suspens et ont été reportées pour la fin du projet, fin 2022, si une solution technique peut être trouvée, à un prix abordable.

Durant le premier semestre 2021, l'équipe a aussi renforcé aussi ses connaissances et pratiques dans le domaine de la numérisation de diapositives et de photos. Deux nouveaux équipements ont été acquis durant le deuxième semestre 2021 pour la réalisation des travaux ARNU. Il s'agit d'un scanner à diapositives (Reflecta DigitDia 7000) et d'un scanner à photos (Epson expression 12000 XL Pro).

Fin du premier semestre, l'équipe et le matériel ont donc été pleinement opérationnels, les tests techniques ont été réalisés pour divers projets et de nombreux nouveaux chantiers Leader ont donc été initiés en production (Musée Binsfeld, Amis du vieux Larochette, Walbëlleg Kultur an Tourissemskommissioun, Société Préhistorique Luxembourgeoise, Les Amis du Château de Bourscheid). En parallèle, divers chantiers prévus en fin de projet ont été analysés plus précisément par Christian C. au niveau faisabilité (Theaterclub Schabaudien, ASIVEMA, Musée Thillenvogtei).

À la mi-novembre 2021, notre scanner Quartz A1 est tombé en panne pendant près de 2 mois en raison notamment de l'absence de pièces de rechange disponibles chez le support technique.

En fin d'année 2021, l'atelier Back-Office qui gère le projet ARNU a pu compter sur une nouvelle infrastructure à Useldange (doublement de l'espace de travail). De nouveaux postes de travail seront donc installés à l'avenir ce qui permettra de mettre au travail, à terme, une quinzaine de salariés handicapés dont certains nouveaux seront affectés déjà en 2022 à des tâches de numérisation pour le projet Leader ARNU.

La gestion du site www.arnu.lu

Le site de présentation du projet Leader ARNU a été finalisé (www.arnu.lu).

Un ensemble de projets ARNU, déjà finalisés ou encore en cours de traitement, ont été présentés succinctement sur le site. A partir des données publiées, toute personne intéressée peut entrer en contact avec le(s) détenteurs des archives numérisées pour les consulter.

Les informations et formulaires nécessaires pour l'introduction d'un projet sont disponibles directement sur le site ainsi que le guide pratique sur les droits d'auteur dans le secteur du patrimoine culturel numérique, édité par le ministère de la Culture :

Les projets ARNU 2020 et 2021 :

Fin 2021, 19 projets avaient été soumis dans le cadre du projet Leader : 5 pour le Leader Atert-Wark, 6 pour le Leader Lëtzebuerg West, 4 pour le Leader Regioun Mëllerdall et 4 pour le Leader Éisleck.

Parmi ceux-ci, 7 projets étaient terminés en fin d'année, 5 projets étaient en cours, 5 projets en attente pour diverses raisons, un projet a été refusé car non éligible et un autre a été abandonné par le demandeur initial.

LEADER ATERT-WARK

1) Groupe de travail « Culture et Histoire » avec un projet de gestion des ARCHIVES DIGITALES PRÉIZERDAUL – Digitalisation d'anciens films Super 8 depuis supports DV.

2) Personne privée de ELL :

Contenu : un livre de propagande allemande, pièces de théâtre et autres documents.

3) THEATERCLUB SCHABAUDIEN / Wahl – Anciennes pièces de théâtre sur support DVD.

4) Personne privée de ELL.

Contenu : annonces nécrologiques « enrôlés de force » + photographies de formats divers.

5) MUSÉE THILLENVOGTEI

Contenu : 24 films 8 mm et films Super 8

LEADER LETZEBUERG WEST

6) ASIVEMA a.s.b.l. = Entente des communes des communes et des syndicats et des syndicats des vallées de l'Eisch, de la Mamer et de l'Attert

Contenu : divers documents sur le patrimoine régional et historique, notamment sur les visites et parcours régionaux guidés.

Le projet ayant été refusé en raison du manque de cohérence avec les critères d'éligibilité du projet ARNU.

7) SYNDICAT D'INITIATIVE STEINFORT

Contenu : grande collection d'archives de photos et papiers dans des classeurs.

8) Personne privée de Brouch

Contenu : films 8mm, Super 8mm ...

9) MIERSCHER SYNDICAT

Contenu : digitalisation d'une collection de magazines culturels «EIST MIERSCH». Il s'avère que le projet n'est plus d'actualité.

10) Personne privée de Mersch.

Contenu : grande collection de cartes postales.

11) COMMUNE DE MERSCH

Contenu : 40 brochures individuelles + 1 livre de brochures reliées « Gemengebuet » allant de 1988 pour le numéro 1, jusqu'à 2007 pour le numéro 81.

LEADER MËLLERDALL

12) SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE LUXEMBOURGEOISE - Waldbillig

Contenu : collection de brochures et livres relatifs aux activités de l'association depuis les années 70 et collection de diapositives sur les fouilles effectuées dans le cadre de ses activités.

13) LES AMIS DU VIEUX LAROCHETTE

Collection de livres relatifs à l'histoire culturelle et patrimoniale de la région.

14) COMMUNE DE BEAUFORT

Contenu : deux livres «Beefort am Wandel der Zeiten»

15) GEMENGEROT VU WALDBËLLEG – KULTUR-AN TOURISSEMSKOMMISSIOUN

Contenu : 35 brochures + 2 livres

LEADER ÉISLEK

16) MUSÉE BINSFELD

Contenu : négatifs photos

17) AMIS DU CHÂTEAU DE BOURSCHEID (anc. BUERGFRËNN BERGHEIM)

Contenu : le projet comporte 315 diapositives dont une dizaine en moyen format et en 24/36

18) Personne privée de Préizerdaul

Contenu : collection de photos d'époque, bijoux, affiches, carnets manuscrits, objets ...

19) SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA COMMUNE DE GOESDORF

Contenu : série de documents multisupports grand format.

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

Comptes annuels et rapport
du réviseur d'entreprises agréé

31 décembre 2021

AUTISME LUXEMBOURG A.S.B.L.

R.C.S. LUXEMBOURG F 5176

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT
DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ	1 – 3
COMPTES ANNUELS	
Bilan	4
Comptes de profits et pertes	5
Annexe	6 – 11

Aux membres de
AUTISME Luxembourg A.s.b.l
1, Jos Seyler Strooss
L-8521 Beckerich

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de AUTISME Luxembourg, Association sans but lucratif, (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables à l'Association définis par le Conseil d'Administration tels que détaillés dans la note 2 aux comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables spécifiques qu'il a retenus, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FIDUCIA AUDIT S.à r. l.
Cabinet de révision agréé

Réviseur d'entreprises agréé
Robert ZAHLEN

Luxembourg, le 21 avril 2022.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
BILAN
au 31 décembre 2021

ACTIF	Notes	2021 EUR	2020 EUR
ACTIF IMMOBILISÉ		**8 949 314,43**	**9 315 832,66**
Immobilisations corporelles	3	8 947 314,43	9 313 832,66
Immobilisations financières		2 000,00	2 000,00
ACTIF CIRCULANT		**4 684 990,13**	**4 696 252,56**
Stocks		93 340,30	86 200,11
Créances		650 389,08	792 779,51
Créances résultant de ventes et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		501 685,18	641 339,62
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		148 703,90	151 439,89
Valeurs mobilières	4	3 358 979,93	3 133 624,09
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux		582 280,82	683 648,85
COMPTES DE RÉGULARISATION		**11 866,67**	**18 300,00**
TOTAL ACTIF		**13 646 171,23**	**14 030 385,22**

PASSIF			
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	**4**	**4 504 757,76**	**4 422 885,90**
Fonds associatifs		78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons		3 358 979,93	3 133 624,09
Résultats reportés		1 211 014,14	1 241 122,68
Résultat de l'exercice		(143 483,98)	(30 108,54)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL	**5**	**8 192 066,48**	**8 538 393,89**
DETTES		**949 346,99**	**1 065 559,67**
Dettes envers des établissements de crédit	6		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		32 360,53	31 926,42
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		21 826,71	53 920,27
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		308 734,90	434 811,81
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales		200 250,37	174 850,94
Dettes au titre de la sécurité sociale		296 842,17	278 857,26
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		89 332,31	91 192,97
COMPTES DE RÉGULARISATION		-	**3 545,76**
TOTAL PASSIF		**13 646 171,23**	**14 030 385,22**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
COMPTE DE PROFITS ET PERTES
au 31 décembre 2021

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Notes	2021 EUR	2020 EUR
Chiffre d'affaires net	7	3 734 914,68	3 584 884,56
Autres produits d'exploitation	8	7 206 910,72	6 998 211,80
Variations de stock de produits finis		9 951,42	11 910,09
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissement	5	376 605,02	364 601,03
Matières premières et consommables et autres charges externes			
- Consommations de matières premières		(446 875,83)	(334 069,50)
- autres charges externes		(880 133,80)	(888 645,64)
Frais de personnel	9		
- Salaires et traitements		(8 395 734,80)	(7 805 984,63)
- Charges sociales couvrant les salaires et traitements		(1 246 824,36)	(1 135 825,34)
Corrections de valeur			
- Sur immobilisations corporelles	3	(462 410,81)	(438 760,55)
Autres charges d'exploitation		(24 796,52)	(324 214,46)
Autres intérêts et produits assimilés		580,02	404,01
Intérêts et charges assimilées		(3 470,18)	(2 335,10)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	10	(12 199,54)	(60 284,81)
Résultat de l'exercice		**(143 483,98)**	**(30 108,54)**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F 5176
ANNEXE
Exercice au 31 décembre 2021

NOTE 1- GÉNÉRALITÉS

AUTISME Luxembourg A.s.b.l. est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois qui a pour objet la fondation, le développement et la gestion de toutes œuvres préventives et curatives, de centres éducatifs et de foyers pour enfants, adolescents et adultes autistiques ainsi que la recherche de l'intégration continue à tous les niveaux des sujets qui lui sont confiés. Le siège social de l'association se situe à Beckerich.

Aucune obligation ne lui est faite quant à la présentation de ses comptes annuels. L'association est exempte de tous impôts sur le résultat.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

En date du 6 juin 2003, l'association a été reconnue d'utilité publique par publication d'un arrêté grand-ducal.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Principes généraux

L'association tient sa comptabilité en Euro (EUR). Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises dans le secteur associatif, complétés des dispositions applicables aux opérations spécifiques de l'association, telles qu'adoptées par le Conseil d'Administration.

Les principes comptables retenus par le Conseil d'Administration sont détaillés dans les différentes notes aux comptes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition et amorties suivant la méthode linéaire. Les taux pratiqués tiennent compte de la durée de vie économique estimée de chaque bien.

Stock de consommables, marchandises et produits finis

Le stock de consommables et marchandises est évalué au prix d'acquisition. Le stock de produits finis est évalué à la valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Cette correction de valeur n'est pas maintenue lorsque la raison qui l'a motivée a cessé d'exister.

Créances, disponibilités et dettes

Les créances, avoirs en banques et encaisse et dettes sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeurs sont constatées si la valeur estimée de la créance est inférieure à sa valeur nominale.

Produits perçus de l'Etat

Les produits perçus de l'Etat sont enregistrés sur base des documents obtenus de l'Etat ou de provisions basées sur des documents à caractère certain, établis par les autorités subsidiantes.

Subventions d'investissement en capital

Les subventions d'investissement en capital sont constituées de subsides reçus en relation avec les immobilisations corporelles et sont portées dans les fonds propres au passif du bilan.
Elles sont amorties au même rythme que l'immobilisation qu'elles ont contribuée à financer.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net est composé de :

- recettes réalisées par l'association via l'intermédiaire de ses différents ateliers protégés (restauration, imprimerie, confiseries ou confitures principalement). Ces recettes sont générées lorsque la vente est réalisée ;
- dons reçus afin de soutenir les activités courantes mais également certains projets définis. Ces dons sont reconnus en comptabilité lors de l'encaissement ;
- revenus reçus de la part de la Caisse Nationale de Santé pour les prestations que l'association réalise et qui entrent dans le cadre de l'assurance dépendance. Ces revenus sont enregistrés sur base des documents obtenus de la Caisse Nationale de Santé ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement de subventions, participations reçues de la part de différents ministères et non directement liées à des immobilisations.
Ces subventions et participations sont enregistrées sur base de documents obtenus de la part des ministères concernés ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021 EUR	2020 EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	**13 108 556,73**	**12 939 053,22**
Entrées au cours de l'exercice	102 522,28	177 003,51
Sorties au cours de l'exercice	(28 518,84)	(7 500,00)
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	**13 182 560,17**	**13 108 556,73**
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	**(3 794 724,07)**	**(3 355 963,52)**
Dotations de l'exercice	(462 410,81)	(438 760,55)
Reprises de l'exercice	21 889,14	-
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	**(4 235 245,74)**	**(3 794 724,07)**
Valeur nette à la fin de l'exercice	**8 947 314,43**	**9 313 832,66**

NOTE 4 - FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

	2021 EUR	2020 EUR
Fonds associatifs constitués du 29.09.1981 (date de constitution) au 31.12.1999	78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons	3 358 979,93	3 133 624,09
Résultats reportés au 1er janvier	1 211 014,14	1 241 122,68
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(143 483,98)	(30 108,54)
	4 504 757,76	**4 422 885,90**

Les comptes de l'exercice 2020 et l'allocation du résultat de celui-ci ont été approuvés par l'Assemblée Générale des membres du 12 mai 2021.

Les fonds dédiés sur dons proviennent d'un don de valeurs mobilières de placement pour un montant d'une valeur comptable nette de EUR 3 358 979,93 au 31 décembre 2021 (2020 : EUR 3 133 624,09) (voir le poste du bilan « valeurs mobilières »).

NOTE 5 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL

	2021 EUR	2020 EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	11 835 836,64	11 738 421,92
Entrées au cours de l'exercice	30 277,61	97 414,72
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	**11 866 114,25**	**11 835 836,64**
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(3 297 442,75)	(2 932 841,72)
Dotations de l'exercice	(376 605,02)	(364 601,03)
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	**(3 674 047,77)**	**(3 297 442,75)**
Valeur nette à la fin de l'exercice	**8 192 066,48**	**8 538 393,89**

NOTE 6 - DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En juin 2013, un emprunt d'une durée de 10 ans a été contracté pour financer la partie non prise en charge par le Ministère de la Famille de l'acquisition d'une maison à Boxhorn. Le montant initial de l'emprunt s'élève à EUR 300 000,00 portant intérêt au taux de 1,8% par an. Au 31 décembre 2021, la dette s'élève à EUR 54 187,24 dont EUR 21 826,47 supérieur à un an (2020 : à EUR 85 846,69, dont EUR 53 920,27 supérieur à un an).

NOTE 7 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	2021	2020
Recettes diverses (dont boissons et alimentation)	593 952,71	458 315,70
Dons, fonds dédiés	125 302,24	219 549,62
Revenus issus des prestations directement liées à l'assurance dépendance	2 519 027,99	2 445 358,19
Diverses participations reçues	496 631,74	461 661,05
	3 734 914,68	**3 584 884,56**

NOTE 8 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste est composé principalement de subventions et participations enregistrées sur base de confirmations obtenues de la part des ministères concernés ou de provisions basées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

Ces subventions et participations représentent un montant total d'EUR 7 200 181,19 au 31 décembre 2021 (2020 : EUR 6 683 468,39).

Au 31 décembre 2021, les autres montants inclus dans les autres produits d'exploitation concernent des produits sur exercices antérieurs pour un montant global d'EUR 5 325,04 (2020 : EUR 313 461,36) et des plus-values réalisées sur cession d'immobilisations pour un montant d'EUR 1 404,49 (2020 : EUR 1 282,05).

NOTE 9 - PERSONNEL

Nombre des membres du personnel employé en équivalent temps plein au 31 décembre 2021 :

	EUR 2021	EUR 2020
Salariés	108	106
Membres du personnel autistique	70	66
	178	**172**

La masse salariale brute est décomposée comme suit :	EUR 2021	EUR 2020
Employés encadrés		
Brut encadré	1 812 370,79	1 693 129,08
Cotisations patronales encadrés	268 590,39	247 366,16
Remboursement mutualité des encadrés	(70 969,33)	(74 960,75)
S/total encadrés	**2 009 991,85**	**1 865 534,49**
Employés encadrants		
Brut encadrant (incl. 13e mois)	7 053 996,88	6 569 841,08
Cotisations patronales des encadrants	1 020 007,55	940 135,59
Remboursement mutualité des encadrants	(324 819,22)	(354 995,52)
Remboursement Adem, Congés formation	(22 698,74)	(16 161,19)
Remboursement ADEM chômeurs âgés	(93 627,17)	(77 111,76)
S/total des encadrants	**7 632 859,30**	**7 061 708,20**
Variation provision pour congé non pris et heures sup.	(291,99)	14 567,28
	9 642 559,16	**8 941 809,97**

NOTE 10 - AUTRES IMPÔTS

Ce poste représente principalement les taxes sur véhicules automoteurs dues pour l'année 2021 et des taxes communales dues pour un montant de EUR 10 555,48 (2020 : EUR 58 728,24).

NOTE 11 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La maison acquise à Boxhorn est hypothéquée pour le prêt bancaire d'un montant nominal d'origine de EUR 300 000,00 dont le solde au 31 décembre 2021 est de EUR 54 187,24 (2020 : EUR 85 849,60).

L'association a également donné deux cautions de EUR 4 500,00 et de EUR 19 851,00 ainsi qu'une garantie bancaire de EUR 4 500,00 pour des locations.

Take Away

Menu du jour,
Sandwichs

Sur commande : canapés – mini-sandwichs

pains surprises – service traiteur – catering

Autres produits artisanaux de nos ateliers :
confitures, pavés de fruits, objets en céramique et matériaux recyclés

En savoir plus?
Visitez notre site internet **www.autisme.lu**

Autisme Luxembourg a.s.b.l.
Tél.: 266 233 49 (commande)

Sites d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Centre Roger Thelen

1, rue Jos Seyler
L-8522 Beckerich

Tél.: (+352) 266 233 1

info@autisme.lu

Ouvert : 8h-12h / 13h-17h

Al Schoul

1, Am Trëmel
L-8706 Useldange

Tél.: (+352) 266 233 1

info@autisme.lu

Centre de jour

29-31, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Tél.: (+352) 26 350 151

info@autisme.lu

Foyer Hollerich

33, rue Antoine Meyer
L-2153 Luxembourg

Tél.: (+352) 250 220
Fax: (+352) 450 555

cirpa@autisme.lu

Foyer Boxhorn

2, Om Gisel
L-9741 Boxhorn

Tél.: (+352) 26 908 502
Fax: (+352) 24 559 105

boxer@autisme.lu

Ateliers d'Inclusion Professionnelle

Centre Roger Thelen :

- Buanderie 266 233 55
- Céramique 266 233 80
- Confiserie 266 233 50
- Couture 266 233 45
- Cuisine 266 233 49
- Imprimerie 266 233 42
- Info-Média 266 233 61
- Jardinage 266 233 44
- Laser-Tec 266 233 74
- Papier 266 233 43

Al Schoul :

- Back-Office 266 233 54

Take Away à Beckerich :

- 266 233 49 du lundi au vendredi
  - ⇛ Plat du jour à emporter
  - ⇛ Consultation du menu : www.autisme.lu/menu
  - ⇛ Sandwichs à la carte
  - ⇛ Catering sur commande

www.autisme.lu

Imprimé par Autisme Luxembourg a.s.b.l.